B

PONTS ET CHAUSSÉES.

DÉPARTEMENT
du Jura.

ARRONDISSEMENT
de Lons le Saunier.

ROUTE Nationale N° 83,
de Lyon à Strasbourg.

SIGNATAIRES :

M. Michaud,
Ingénieur ordinaire.

M. Boris,
Ingénieur en chef.

PLAN D'ALIGNEMENT
DE LA TRAVERSE DE PLAINOISEAU.

PONTS ET CHAUSSÉES
INGÉNIEUR EN CHEF
N° 212
Le 7 Septembre 1874
REG. A.
DÉPARTEMENT DU JURA

N° 54
le 24 Octobre 1874
REG. A

Dressé par l'Ingénieur ordinaire soussigné.
A Lons-le-Saunier, le 6 Avril 1870.
Signé: Michaud.

Vérifié et présenté par l'Ingénieur en chef soussigné.
A Lons-le-Saunier, le 11 Avril 1870.
Signé: Boris.

Vu à la Section des Travaux publics
le 21 Janvier 1874.
Le Rapporteur,
Signé: Veyrat

Complété par l'Ingénieur ordinaire soussigné conformément aux prescriptions de la dépêche ministérielle du 11 Juin 1870.
Lons-le-Saunier, le 16 Juillet 1870.
Signé: Michaud.

Vu,
Lons-le-Saunier, le 1er Septembre 1873.
Le Préfet du Jura,
Signé: Duphénieux.

POUR COPIE CONFORME AU PLAN ANNEXÉ
AU DÉCRET
EN DATE DU 19 7bre 1874
LE CONSEILLER D'ÉTAT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Vu par l'Ingénieur en chef.
Lons-le-Saunier, le 17 Juillet 1870
Signé: Boris.

Pour Copie Conforme.
L'Ingénieur en chef du Jura,

ÉCHELLE DE 0m 005 POUR MÈTRE ($\frac{1}{200}$).

N° 473 d'ordre. Ing.

Paris, Impr. de G. Jousset, Clet et Cie,
rue de Furstenberg, 8. (469)

ABRÉVIATIONS.

B	Constructions en bois.
P	— en pierres ou moellons.
PT	— en pierres de taille.
oE	Rez-de-chaussée.
1 E	Maison à 1 étage.
2 E	— à 2 étages.
3 E	— à 3 étages.
4 E	— à 4 étages.
S	Construction solide.
M	— médiocre.
V	— en état de vétusté.

(1-3) Alignement partant du point (1) situé sur le prolongement de la face latérale (Côté de Lyon) de la maison M
face latérale (Côté de Lyon) de la maison Madoz Claude à 19m.30 en avant de l'angle (Côté de Lyon)

En deça des repères 1 et 2 les alignements de chaque coté de la Route sont parallèles à l'axe de la route et à la distance de 6m.50.

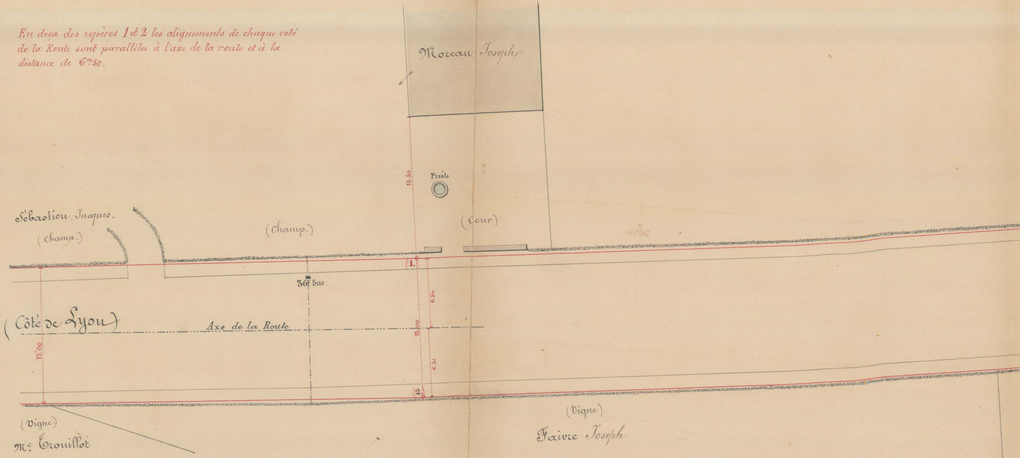
Moreau, Joseph
13.50
Puits
(Cour)
Sébastien, Jacques.
(champ.)
(Champ.)
1.
36 500
6.50
(Côté de Lyon)
Axe de la Route
13.00
13m.00
6.50
2.
(Vigne)
Me Trouillot
(Vigne)
Faivre Joseph

(2-4) Alignement partant du point (2) situé sur le prolongement de la face l
le prolongement de la face latérale (Côté de Lyon) de la maison

(3-5) Alignement partant du point (3)

Moreau Joseph à 13m.50 en avant de l'angle (côté de Lyon) de ladite maison et aboutissant au point (3) situé sur le prolongement de la
de ladite maison.

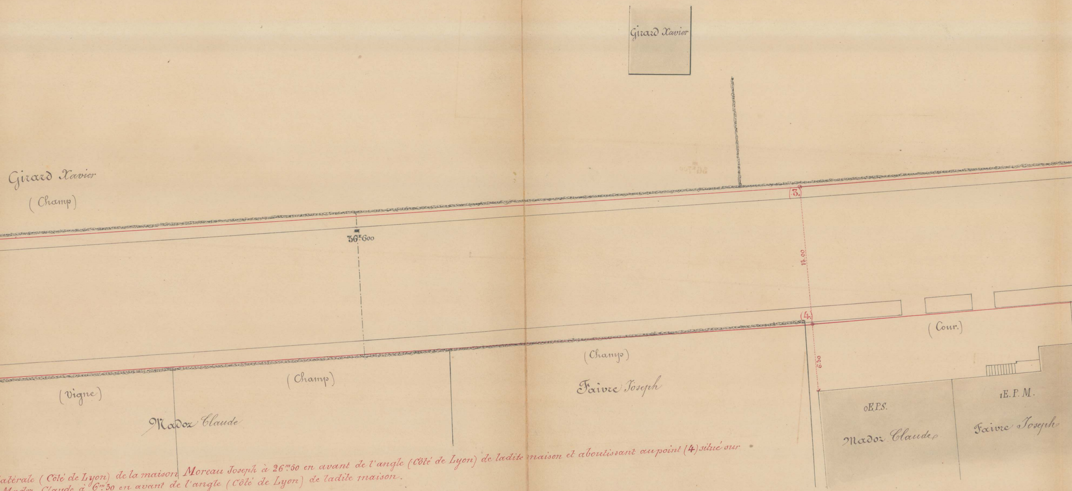
Girard Xavier
Girard Xavier
(Champ)
36k600
(3)
13.00
(4)
6.30
(Cour.)
(Champ)
(Vigne)
(Champ)
Madoz Claude
Faivre Joseph
0E.P.S.
Madoz Claude
1E.P.M.
Faivre Joseph

atérale (Côté de Lyon) de la maison Moreau Joseph à 26m.50 en avant de l'angle (Côté de Lyon) de ladite maison et aboutissant au point (4) situé sur
Madoz Claude à 6m.30 en avant de l'angle (Côté de Lyon) de ladite maison.

fixé sur le prolongement de la face latérale (Côté de Lyon) de la maison Madoz Claude à 19m.30 en avant de l'angle (Côté de Lyon) de ladite maison et aboutissant à la borne en pierre (5)

(5-7) Alignement partant
(Côté de Strasbourg)
de ladite maison.

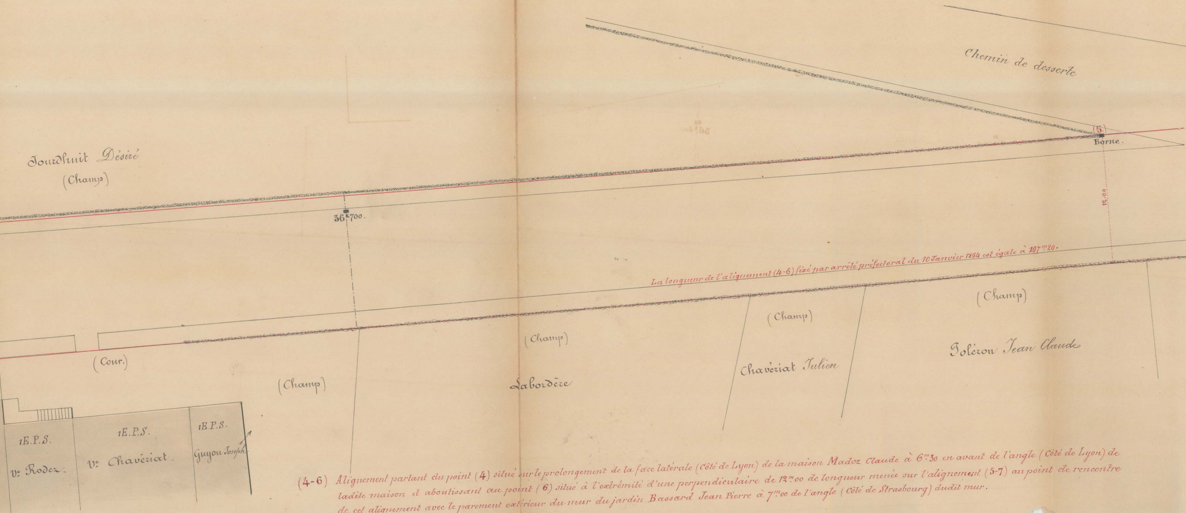
Chemin de desserte
(5)
Borne.
Jourdhuit Désiré
(Champ)
36k700.
12.00
(Champ)
(Champ)
(Champ)
(Cour.)
(Champ)
Joléron Jean Claude
Chavériat Julien
Labordère
1E.P.S.
1E.P.S.
1E.P.S.
Guyon Joseph
Ve Rodez.
Ve Chavériat.

La longueur de l'alignement (4-6) fixé par arrêté préfectoral du 10 Janvier 1864 est égale à 197m.20.

(4-6) Alignement partant du point (4) situé sur le prolongement de la face latérale (Côté de Lyon) de la maison Madoz Claude à 6m.30 en avant de l'angle (Côté de Lyon) de ladite maison et aboutissant au point (6) situé à l'extrémité d'une perpendiculaire de 12m.00 de longueur menée sur l'alignement (5-7) au point de rencontre de cet alignement avec le parement extérieur du mur du jardin Bassard Jean Pierre à 7m.00 de l'angle (Côté de Strasbourg) dudit mur.

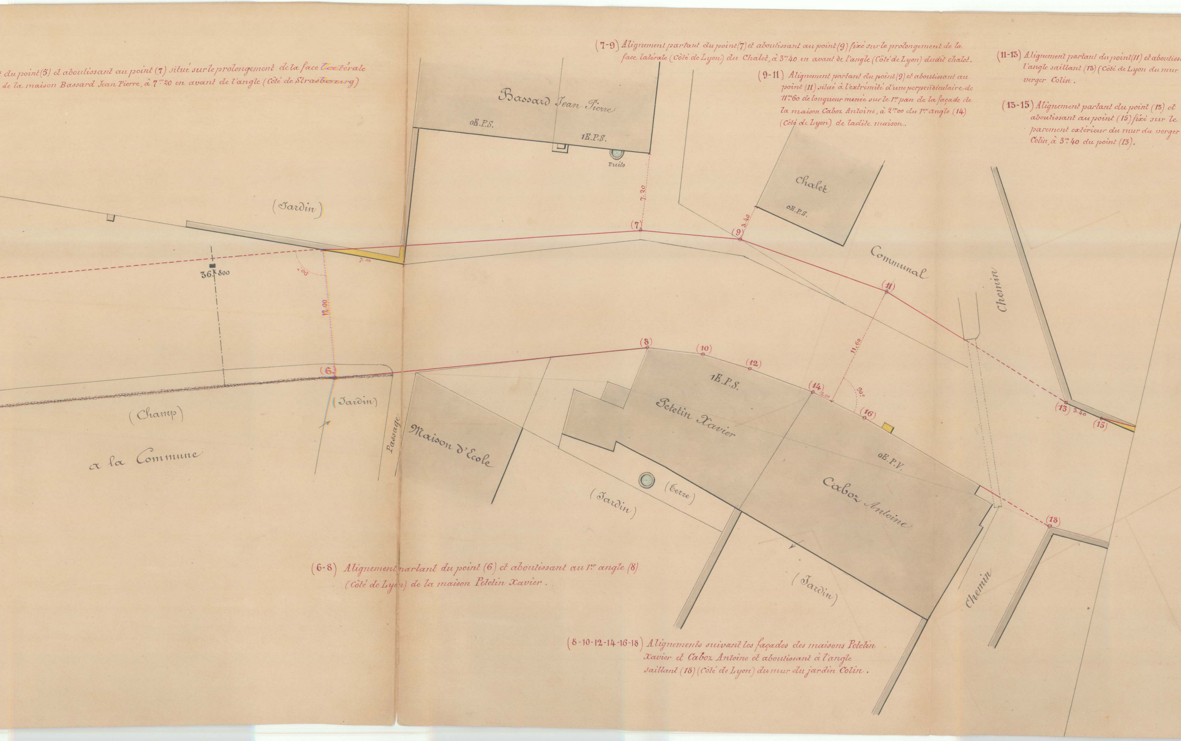

Bassard Jean Pierre
0E.P.S.
1E.P.S.
Puits
(Jardin)
7.20
(7)
(9)
3.40
Chalet
0E.P.S.
Communal
(11)
11.60
90°
36k800
7.00
12.00
90°
(6)
(8)
(10)
(12)
(14)
2.00
(16)
(13)
3.40
(15)
(18)
(Jardin)
(Champ)
a la Commune
Passage
Maison d'Ecole
1E.P.S.
Petetin Xavier
0E.P.V.
Cabos Antoine
(Terre)
(Jardin)
(Jardin)
Chemin
Chemin

du point (5) et aboutissant au point (7) situé sur le prolongement de la face latérale de la maison Bassard Jean Pierre, à 7m20 en avant de l'angle (Côté de Strasbourg)

(7-9) Alignement partant du point (7) et aboutissant au point (9) fixé sur le prolongement de la face latérale (Côté de Lyon) du Chalet, à 3m40 en avant de l'angle (Côté de Lyon) dudit chalet.

(9-11) Alignement partant du point (9) et aboutissant au point (11) situé à l'extrémité d'une perpendiculaire de 11m60 de longueur menée sur le 1er pan de la façade de la maison Caboz Antoine, à 2m00 du 1er angle (14) (Côté de Lyon) de ladite maison.

(11-13) Alignement partant du point (11) et aboutiss l'angle saillant (13) (Côté de Lyon du mur verger Colin.

(13-15) Alignement partant du point (13) et aboutissant au point (15) fixé sur le parement extérieur du mur du verger Colin, à 3m40 du point (13).

(6-8) Alignement partant du point (6) et aboutissant au 1er angle (8) (Côté de Lyon) de la maison Petetin Xavier.

(8-10-12-14-16-18) Alignements suivant les façades des maisons Petetin Xavier et Caboz Antoine et aboutissant à l'angle saillant (18) (Côté de Lyon) du mur du jardin Colin.

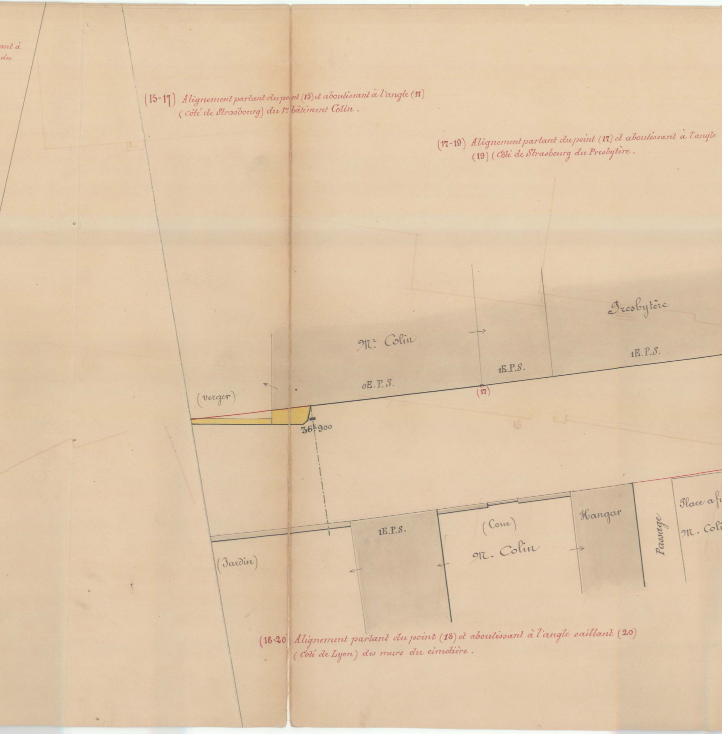
Mr Colin
oE.P.S.
1E.P.S.
(17)
Presbytère
1E.P.S.
(verger)
36.900
(Jardin)
1E.P.S.
(Cour)
M. Colin
Hangar
Passage
Place a f
M. Col

ant à
du

(15-17) Alignement partant du point (15) et aboutissant à l'angle (17) (Côté de Strasbourg) du 1er bâtiment Colin.

(17-19) Alignement partant du point (17) et aboutissant à l'angle (19) (Côté de Strasbourg du Presbytère.

(18-20) Alignement partant du point (18) et aboutissant à l'angle saillant (20) (Coté de Lyon) des murs du cimetière.